



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC D'ARTHABASKA

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 12 août 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-08-284 / APPROBATION PÉRIODE PROBATOIRE DE LA COORDONNATRICE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2024-5-177 adoptée en séance ordinaire du 06 mai 2024 engageant madame Ariane Cloutier comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale de Saint-Valère et répondante auprès du Centre régional de services aux bibliothèques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie;

CONSIDÉRANT la rencontre d'évaluation tenue en date du 06 août 2024 à la direction générale entre le Directeur général greffier-trésorier et l'employée suscitée;

CONSIDÉRANT QUE l'employée suscitée répond aux exigences requises pour le poste en question;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Joséane Turgeon et appuyé par le conseiller Éric Morissette et résolu :

QUE soit confirmée la permanence madame Ariane Cloutier comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale de Saint-Valère et répondante auprès du Centre régional de services aux bibliothèques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie;

- **QUE** soit élargée à la police d'assurance Collective madame Ariane Cloutier à partir du lundi 12 août 2024

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **14 août 2024**.

Karl Peguy Saint-Fort
Directeur-général et greffier-trésorier